

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avec son prêt à impact, Banque Populaire renforce son engagement auprès des professionnels et des agriculteurs

Paris, le 27 mai 2025

Déjà disponible pour ses clients Entreprises, Banque Populaire élargit son Prêt à Impact aux Professionnels et Agriculteurs afin de valoriser leur engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), tout en leur offrant des conditions de financement avantageuses. Ce prêt a pour objectif d'encourager et d'accompagner ces acteurs économiques dans leurs transitions vers des pratiques plus durables sur leur territoire. Banque Populaire cherche ainsi à renforcer la démarche RSE des entrepreneurs et des petites entreprises, et à favoriser un impact positif sur leur environnement.

Plus de 4 000 conseillers engagés pour accompagner les professionnels et les agriculteurs

Banque Populaire poursuit l'ambition d'être un acteur de référence de la transition environnementale et sociétale dans les territoires. Pour accompagner les dirigeants dans cette transition, Banque Populaire s'appuie sur ses 4 000 conseillers mobilisés sur les enjeux de développement durable.

Le Prêt à Impact Banque Populaire est désormais disponible pour les Professionnels et les Agriculteurs. Ce nouveau mode de financement vertueux a pour objectif de développer et de valoriser la stratégie extra-financière du client en proposant une rétrocession d'une partie des intérêts d'emprunt conditionnée par la performance extra-financière de l'entreprise. Afin de permettre à un grand nombre de Professionnels et d'Agriculteurs de profiter des avantages de cette offre, ce prêt est accessible dès 100 K€ de demande de financement.

Pour chaque Prêt à Impact, le professionnel ou l'agriculteur client choisit les indicateurs à atteindre parmi ceux proposés par Banque Populaire au sein de thématiques environnementales (tri et recyclage des déchets, réduction de la consommation des bâtiments, réduction de la consommation d'eau ...) et sociétales (insertion professionnelle des jeunes, égalité professionnelle des hommes et des femmes, augmentation des avantages sociaux des salariés ...).

Chaque année, et durant toute la durée de vie du prêt, l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de performance extra-financière déclenche le calcul d'une bonification, reversée par Banque Populaire, pouvant aller jusqu'à 10% des intérêts perçus. Le client peut également choisir que cette bonification soit reversée à une association nationale ou locale. Dans le cas contraire, le taux contractuel s'applique sans aucune pénalité.

L'ensemble du dispositif ainsi que les thématiques et indicateurs retenus par Banque Populaire ont été audités par Scope Group, leader européen spécialisé dans les analyses ESG (Environnement, Social et Gouvernance) indépendantes.

Cette initiative a pour objectif d'encourager les professionnels et les agriculteurs à intégrer des critères de durabilité dans leur stratégie d'entreprise.

Pour Anthony Clément, directeur du Développement Professionnels et Entreprises Banque Populaire : « Avec l'élargissement de son prêt à impact aux Professionnels et aux Agriculteurs, Banque Populaire réaffirme son engagement à encourager les démarches de développement durable de ses clients. Ce modèle de financement vertueux et incitatif favorise le développement de projets responsables qui renforcent le tissu économique et social de nos territoires, tout en soutenant un avenir plus durable. »

Offre soumise à conditions et sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par les Banques Populaires adhérentes à l'offre.

Ce communiqué de presse n'est pas une communication à caractère publicitaire. Il est uniquement informatif et sans valeur contractuelle.

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5,2 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France et 4^e de la zone euro par les fonds propres.

groupebpce.com

banquepopulaire.fr

